



TERRITOIRES D'OCCITANIE
pour la TRANSITION
énergétique



Webinaire TOTEn

Le programme LIFE 2021-2027 : l'opportunité d'un partenariat européen sur des actions et projets de transition énergétique et climatique

Mardi 14 décembre 2021 / 14h00 – 15h30

N°	Question	Réponse
1	Quel est le budget pour la France ?	le budget du programme Life est de 5,4 milliards d'euros pour la période 2021-2027. La répartition est faite par thématique et non par Etat.
2	Quelle est la taille des territoires qui sont lauréats ?	Tous les territoires sont éligibles, aucune taille minimum n'est requise. Parmi les collectivités lauréates françaises on trouve des PNR, des agglomérations, des métropoles...
3	Comment se rallier à un porteur de projet ?	Plusieurs possibilités sont offertes : -solliciter Occitanie Europe -consulter la Banque de projets sur le site de Life. https://www.ecologie.gouv.fr/programme-europeen-financement-life#scroll-nav__4 -l'outil "Partner search" pour identifier des partenaires potentiels https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/portal/screen/how-to-participate/partner-search
4	Combien de temps est nécessaire pour monter un projet Life ?	Le projet doit être suffisamment mûr pour pouvoir candidater car le montage et la rédaction du dossier peuvent prendre jusqu'à 6 mois. Plus le nombre de partenaires est important plus les délais de rédaction et de montage juridique, administratif et financier sont longs.
5	Qui peut accompagner les collectivités dans la rédaction du projet ?	La collectivité peut faire appel à un bureau d'études spécialisé ou solliciter ENVIROPEA, organisme rattaché au Ministère et spécialisé dans le montage de dossiers Life.
6	Qu'est ce que la répliquabilité du projet ?	Pour être retenue éligible un dossier doit impérativement être replicable, c'est-à-dire reproductible/transférable à l'échelle européenne
7		
8		
9		